



PROJET HABITAT INCLUSIF

Nout' Kaz



SEMADER

ALEFPA
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,
LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE

C'est quoi ?



IL S'AGIT DE
LOGEMENTS
INDÉPENDANTS OU
COLLECTIFS,
CARACTÉRISÉS PAR :



DES ESPACES DE VIE INDIVIDUELS
ASSOCIÉS À DES ESPACES DE VIE
PARTAGÉS



UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ
ET SÉCURISÉ



LA VOLONTÉ DE SES HABITANTS DE
VIVRE ENSEMBLE



ALEFPA
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,
LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE

Pour "NOUT'KAZ", le projet au Tampon, c'est la mise en location de trois logements en direction de l'ALEFPA sur la résidence les Pivoines afin d'accueillir en colocation 7 personnes en situation de handicap : la finalité étant d'accompagner et de favoriser l'insertion sociale de ces personnes au sein de leur nouveau cadre de vie.

Les porteurs de projet qui sont-ils ? Que font-ils ?



Ses interventions sont destinées à :

- Assurer un accompagnement éducatif, thérapeutique, pédagogique et/ou socio-professionnel ;*
- Assurer la protection et l'éducation des enfants et adolescents*
- Accompagner les personnes en difficultés sociales et en situation de grande précarité dans la réinsertion, l'accès à un logement, un emploi ;*
- Accompagner la famille et l'entourage dans la compréhension du trouble et l'apprentissage ;*
- Développer des modalités adaptées, innovantes pour répondre aux besoins de la population.*



La SEMADER a vocation d'accueillir une population variée. L'une de ses missions clés est de promouvoir l'insertion par le logement – vecteur important d'intégration de socialisation.

C'est ainsi que depuis 2014, la SEMADER s'est inscrite naturellement dans une démarche partenariale avec l'ALEFPA en vue de faciliter l'accès au logement « autonome » des personnes en situation d'handicap.

PROJET

L'ALEFPA a répondu à un appel à projet auprès de l'ARS avec la SEMADER en 2021. Le projet Nout Kaz accueille ses premiers résidents depuis mai 2022.



*Objectif 1 :
Promouvoir le
bien vivre
ensemble*



*Objectif 2 :
Soutenir
l'autonomie
dans la vie
quotidienne*



OBJECTIFS ET PRINCIPES



*Objectifs 4 :
Garantir un
habitat
accessible et
sûre*



*Objectifs 3 :
Favoriser la
participation
sociale*



Mise en place d'un collectif de personnes en situation de handicap pour faciliter les projets de vie partagée, réguler la vie collective d'un espace commun destiné aux bénéficiaires

Régulation/médiation entre habitants

Adaptation des logements

*Appui dans le maintien de la solvabilité des occupants
Aménagement des logements*

Sécurisation de la vie dans le logement et du bâti

*Objectif 1 :
Promouvoir le bien vivre ensemble*

*Objectif 2 :
Soutenir l'autonomie dans la vie quotidienne*

ORGANISATIONS ET PRINCIPES

*Objectifs 4 :
Garantir un habitat accessible et sûre*

*Objectifs 3 :
Favoriser la participation sociale*

Identification des besoins d'aide humaine relatifs aux soins, à l'autonomie

Mise en relation avec les services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Soutien dans le développement de réponses individuelles et mutualisées au service de la vie quotidienne.

Repérage des prestataires de droit commun pouvant intervenir à domicile

Repérage des acteurs de proximité proposant des actions dans l'environnement extérieur

Mise en relation avec les partenaires opérationnels de proximité autour de la santé, des loisirs, du sport, des transports.

Maillage sur le territoire des animations



Quelle configuration ?



- 3 LOGEMENTS d'une superficie de 80 à 100 m².
- 2 à 3 RÉSIDENTS PAR LOGEMENT.
- DES LOCATIONS MEUBLEES avec des espaces communs et des espaces individuels.

APROXIMITE des services et commerces:

- 1 hyper marché à 300 mètres.
- La gare routière du TAMPON à 500 mètres
- 1 Pôle hospitalier et des professionnels médicaux-paramédicaux.
- Des services de droits communs (poste, médiathèque, CCAS, associations culturelles et de loisir...)

Les professionnels



Les moyens humains support
-des cadres de direction pour soutenir le travail de l'animateur - des équipes d'appui, de coordination et d'accompagnement

Un animateur Vie Sociale et Partagée
dédié aux bénéficiaires

*Educateur Spécialisé de Profession
Connaissances handicap psychique et
déficience intellectuelle
Qualités : Capacité d'Ecoute, de
médiation, sens des relations
interpersonnelles, leadership, capacités
rédactionnelles, créativité*

*Accompagner les co-locataires dans la
participation à la vie sociale
Soutenir les co-locataires au bien vivre
ensemble et à la convivialité notamment en
favorisant la qualité des relations avec les
autres habitants de la résidence
Veiller à la sécurisation de la vie quotidienne
Soutenir l'autonomie des colocataires
Au sein du dispositif de l'habitat inclusif*





Je suis
autonome
dans mon
quotidien

Je voudrais
avoir mon
chez moi

Je veux
participer à la
vie de mon
quartier

J'ai envie de
faire des
activités et de
rencontrer
des gens

Je suis en
situation de
handicap

J'espère
être
accepté par
les autres
résidents

Les personnes
bénéficiant du dispositif



Les référents du dispositif : contacts

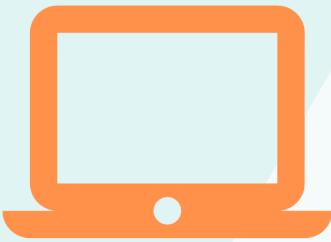


L'encadrement :
Directrice adjointe
Marianne Morlet
mmorlet@alefpa.fr

Chef de service :
Dallou Boris
0693 99 48 26
bdallou@alefpa.fr

Animateur Vie sociale et partagée
Mr VINTRIGNER Damien
0692 81 77 66
dvintrigner@alefpa.fr

Secrétariat établissement :
0262 38 59 59



Protocole et calendrier d'admission Habitat Inclusif :

Etape 1 : Transmission de la demande à l'aide du formulaire
“dossier de Candidature”



Etape 2 : Etude de la demande en équipe
pluridisciplinaire de votre projet



Etape 3 : Prise de contact avec le candidat = 3 possibilités

Si validation,
organisation d'un
entretien accompagné
par le mandataire s'il est
nommé, ou un
professionnel référent
de son choix.

Inscription sur liste
d'attente en l'absence de
place

Refus de la candidature,
notre Habitat inclusif ne
correspond pas à vos
besoins.



Etape 4 : Visite du logement et rencontre avec le ou les colocataires.



Etape 5 : finalisation avant emménagement Entretien avec l'animateur du projet de vie
sociale, signature du bail et pièces justificatives
(RIB, certificat d'assurance...)

Pour toute demande
d'informations et disposer du
dossier de candidature
contactez

L'Animateur Vie sociale et
partagée Mr VINTRIGNER
Damien
0692 81 77 66
dvintrigner@alefpa.fr

ou le secrétariat
au 02 62 38 59 59